

MAKI® Granulés raticide paquets à disposer
Tue les rats et les souris

COMMERCIAL

GARANTIE: Bromadiolone 0,005%

No D'ENREGISTREMENT 20401 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET L'EXTÉRIEUR DU CARTON AVANT L'EMPLOI
AVERTISSEMENT, CONTIENT LES ALLERGÈNES ARACHIDE ET BLÉ

AVERTISSEMENT

{Insert Diamond Skull & Crossbones}

POISON

Usage réservé uniquement aux opérateurs antiparasitaires certifiés, aux exploitants agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par le gouvernement.

Liphatech Inc.
3600 W. Elm Street
Milwaukee, WI
53209 U.S.A.
(414) 351-1476

CONTENU NET: 43 g

MODE D'EMPLOI:

Pour le contrôle des rats surmulots (rats d'égout), des rats noirs et des souris communes à l'intérieur et le long des murs extérieurs des bâtiments résidentiels, industriels, commerciaux, agricoles et publics. LIRE L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE SUR LE PRODUIT QUI SE TROUVE À L'EXTÉRIEUR DU CARTON AFIN DE CONNAITRE LES USAGES APPROUVÉS ET D'OBTENIR LES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES CONCERNANT L'APPLICATION.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. Ne pas ouvrir les produits prémesurés offerts en emballages serrés. Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.

Ce produit est toxique pour les poissons et les animaux de la faune. Garder hors des lacs, cours d'eau et étangs.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin. En cas de contact avec la peau, laver soigneusement la zone affectée au savon et à l'eau. Si avalé, donner au patient un ou deux verres d'eau et provoquer le vomissement en touchant l'arrière de la gorge avec le doigt ou un objet non pointu; répéter jusqu'à ce que le vomi soit clair. Ne pas faire vomir une personne sans connaissance ni lui donner quoi que ce soit par la bouche. Consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison.

Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tous les cas d'ingestion de ce produit. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

La vitamine K1, par injection intra-musculaire ou sous-cutanée ou par ingestion orale, est conseillée comme remède curatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent. Contient du blé et d'arachide, qui peut causer une réaction allergique chez les personnes susceptibles.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION:

Ne pas réutiliser les contenants vides. Éliminer les appâts non utilisés ou gâtés, conformément aux exigences locales. Se conformer aux directives provinciales pour tout nettoyage stipulé du contenant avant son élimination. Rendre le contenant vide impropre à tout usage ultérieur. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. Éliminer les rongeurs morts en les mettant à la poubelle ou en les enterrant.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MAKI® Granulés raticide paquets à disposer

Tue les rats et les souris en un seul traitement
Tue les surmulots qui résistent à la warfarine

COMMERCIAL

GARANTIE: Bromadiolone 0,005%

No D'ENREGISTREMENT 20401 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
AVERTISSEMENT, CONTIENT LES ALLERGÈNES ARACHIDE ET BLÉ

AVERTISSEMENT

{Insert Diamond Skull & Crossbones}

POISON

Usage réservé uniquement aux opérateurs antiparasitaires certifiés, aux exploitants agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par le gouvernement.

Liphatech Inc.
3600 W. Elm Street
Milwaukee, WI
53209 U.S.A.
(414) 351-1476

CONTENU NET: 4,3 Kg (100 x 43 g)

MODE D'EMPLOI:

Utiliser les paquets à disposer de granulés raticide MAKI® pour le contrôle des rats surmulots (rats d'égout), des rats noirs et des souris communes à l'intérieur et le long des murs extérieurs des bâtiments résidentiels, industriels, commerciaux, agricoles et publics.

Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Restrictions d'utilisation :

L'appât DOIT être placé dans des points d'appât inviolables ou dans un endroit hors de portée des enfants, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage. NE PAS placer les appâts là où ils risqueraient de contaminer des aliments ou encore des surfaces venant en contact direct avec des aliments. Pour une utilisation sécuritaire du produit, le point d'appât protégé doit présenter les caractéristiques suivantes: 1) Il doit être fabriqué avec un matériau d'une grande solidité (p. ex., métal ou plastique moulé par injection) afin que les enfants ou les animaux non ciblés ne puisse le détruire. 2) L'entrée doit être conçue de façon à ce que les enfants et les animaux non ciblés soient incapables d'atteindre l'appât. 3) La structure interne doit faire en sorte que l'appât n'en tombe pas si le point d'appât est secoué. 4) Le panneau d'accès à l'intérieur doit se fermer de façon sécuritaire et pouvoir être verrouillé en place (p. ex., au moyen d'une vis ou d'un cadenas). 5) L'ensemble du dispositif doit pouvoir être fixé en place de façon sécuritaire (p. ex., en le clouant en place). 6) Il doit porter la mention: "DANGER POISON"

Aires de restauration et installations de fabrication, de transformation et d'entreposage des aliments:

Installations indirectement reliées à la transformation alimentaire: Usage réservé uniquement aux installations de produits non-alimentaires où les denrées destinées à la consommation humaine ou animale, de même que l'équipement servant à l'emballage et à la manutention ne sont jamais laissés à découvert. Installations où sont transformés, entreposés et servis des aliments destinés à la consommation humaine ou animale : Usage réservé uniquement aux installations de transformation des aliments et de la viande lorsqu'elles ne sont pas en activité. Ranger ou couvrir tout aliment, matériel d'emballage et ustensile avant de disposer l'appât dans les points d'appât. Retirer tous les appâts et les carcasses de rongeurs avant la réouverture des installations (y compris les aires d'entreposage et de restauration).

Sélection des zones de traitement : Placer l'appât dans les emplacements où les rats et les souris se déplacent et risquent le plus de trouver et de consommer l'appât. Placer l'appât le long des murs, dans les coins, à proximité des ouvertures rongées, dans les terriers et autour de ceux-ci, et dans les emplacements dissimulés où les rats et les souris risquent le plus de chercher de la nourriture. Maintenir un approvisionnement continuels d'appât frais. Retirer rapidement tout appât gâté ou contaminé.

MODE D'APPLICATION:

Pour les surmulots (Rattus norvegicus) et les rats noirs (Rattus rattus): Les surmulots restent généralement au rez-de-chaussée des structures et font des terriers dans le sol. Ils peuvent se déplacer de 15 à 100 m environ à partir de leur nid pour chercher de la nourriture et de l'eau. Les rats noirs, toutefois, sont d'excellents grimpeurs et infestent généralement les étages supérieurs des structures. C'est pourquoi l'on doit porter une attention toute spéciale à la capacité d'escalade de ces espèces en plaçant les appâts dans la zone d'activité des rats noirs. Pour les deux espèces, éliminer le plus possible les aliments naturels et placer 3 à 10 paquets d'appât (généralement à des intervalles de 5 à 10 mètres) à l'intérieur de la zone de traitement. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant au moins 10 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des rats cessent.

Pour les souris communes (Mus musculus): Les souris communes sont d'excellentes grimpeuses et elles infesteront tous les étages d'une structure. Les souris se déplacent seulement d'environ 10 m à partir de leur nid pour chercher de la nourriture. Éliminer autant que possible les aliments naturels et placer 1 paquet d'appât à des intervalles de 2 à 4 mètres à l'intérieur de la zone de traitement. Si un appât n'a pas été dérangé après quelques jours, le déplacer d'environ un mètre. Deux (2) paquets d'appât par emplacement peuvent être nécessaires aux endroits où l'activité des souris est intense. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant au moins 15 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des souris cessent.

Remarque: Remplacer immédiatement tout appât contaminé ou gâté. Recueillir et éliminer comme il le faut les animaux morts et les appâts non consommés. Pour éviter une nouvelle infestation, éliminer autant que possible les aliments, l'eau et les endroits où les rongeurs peuvent rester. Si une nouvelle infestation se produit, répéter le traitement. Lorsqu'il y a une source continue d'infestation, il sera bon d'établir au besoin des postes d'appât permanents.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. Ne pas ouvrir les produits prémesurés offerts en emballages serrés. Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.**

Ce produit est toxique pour les poissons et les animaux de la faune. Garder hors des lacs, cours d'eau et étangs.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin. En cas de contact avec la peau, laver soigneusement la zone affectée au savon et à l'eau. Si avalé, donner au patient un ou deux verres d'eau et provoquer le vomissement en touchant l'arrière de la gorge avec le doigt ou un objet non pointu; répéter jusqu'à ce que la vomissure soit claire. Ne pas faire vomir une personne sans connaissance ni lui donner quoi que ce soit par la bouche. Faire appel à un médecin ou contacter immédiatement le centre antipoison.

Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tous les cas d'ingestion de ce produit. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : La vitamine K₁, par injection, intramusculaire ou sous-cutanée ou par ingestion orale, est conseillée comme remède curatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale ainsi que des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et à l'abri des enfants et des animaux non ciblés.

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments pour consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas réutiliser le contenant vide. Éliminer les appâts non utilisés ou gâtés, conformément aux exigences locales. Se conformer aux directives provinciales pour tout nettoyage stipulé du contenant avant son élimination. Rendre le contenant vide impropre à tout usage ultérieur. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES RONGEURS : Éliminer les rongeurs morts en les mettant à la poubelle ou en les enterrant.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.